

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

SpotX Tan

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

spotting agent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

BÜFA Cleaning GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur /
téléphone Department product safety / +49 441 9317 108

E-Mail sds-cleaning@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger ***

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence ***

P280.9

Porter un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Composants dangereux ***

DL-malic acid

No. CAS	617-48-1
No. EINECS	210-514-9
Numéro d'enregistrement	01-2119552463-40-XXXX
Concentration	>= 10 < 25 %
Eye Irrit. 2	H319

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS	112-34-5
No. EINECS	203-961-6
Numéro d'enregistrement	01-2119475104-44-XXXX
Concentration	>= 1 < 10 %
Eye Irrit. 2	H319

acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique

No. CAS	37971-36-1
No. EINECS	253-733-5
Numéro d'enregistrement	01-2119436643-39-XXXX
Concentration	>= 1 < 10 %
Eye Irrit. 2	H319
Met. Corr. 1	H290

Isotridecanol, ethoxylated

No. CAS	69011-36-5
No. EINECS	931-138-8
Numéro d'enregistrement	IRRELEVANT (POLYMER)
Concentration	>= 1 < 3 %
Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	> 1 < 10 %
Eye Dam. 1	H318	>= 10 %
ATE orale	500	mg/kg

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire.
Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Prévoir un sol résistant aux acides. Conserver le produit dans des récipients fermés.
Ne pas stocker en commun avec: Bases
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Equipement de protection individuelle doit être conforme avec la Règlement (CE) 2016/425 du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part. Les informations suivantes sur les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être comprises comme des suggestions. La sélection des EPI nécessaires doit être envisagée par l'employeur en fonction des activités à réaliser et des conditions. S'il est déterminé lors de l'évaluation des risques sur site qu'il n'y a pas de danger pour l'employé, il n'est pas nécessaire de porter d'EPI ou la portée de l'EPI à utiliser peut être ajustée en conséquence.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. En cas de brève exposition, appareil filtrant avec filtre B

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant $\geq$ 0,7 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide
Couleur	incolore à jaunâtre
Odeur	caractéristique
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point d'ébullition	
Valeur	100 °C
Inflammabilité	
évaluation	non déterminé
Limites des explosibilité	
Remarque	non déterminé
Point d'éclair	
Valeur	$>$ 100 °C
Température d'inflammabilité	
Remarque	non déterminé
Décomposition thermique	
Remarque	Non pertinent
valeur pH	

*** SpotX Tan**

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

Valeur	env.	2,4	
Viscosité			
Valeur	env.	12	s
température		20	°C
méthode		DIN 53211 4 mm	
Solubilité dans d'autres solvants			
		non déterminé	
coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)			
Remarque		Non pertinent	
Pression de vapeur			
Remarque		non déterminé	
Densité			
Valeur	env.	1,05	kg/l
Densité de vapeur			
Remarque		non déterminé	
Caractéristiques des particules			
Remarque		non pertinent (liquide)	

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

HydrosolubilitéRemarque soluble
Pas d'information disponible.**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Le produit réagit avec: Bases

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les lessives alcalines.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Décomposition thermique

Remarque Non pertinent

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les lessives alcalines. Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**ATE > 10.000 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Isotridecanol, ethoxylated**

ATE	500	mg/kg
Source	Valeur évaluée	

DL-malic acid

Substance de référence	DL-malic acid	
Espèces	rat	
DL50	3500	mg/kg

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Substance de référence	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Espèces	souris	
DL50	2410	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**DL-malic acid**

Substance de référence	DL-malic acid	
Espèces	lapin	
DL50	> 20000	mg/kg

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Substance de référence	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Espèces	lapin	
DL50	2764	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**DL-malic acid**

Substance de référence	DL-malic acid	
Espèces	rat	
CL 50	> 1306	mg/l
Durée d'exposition	4 h	

Corrosion/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	irritant
------------	----------

Les critères de classification sont remplis.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons****2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

Substance de référence	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Espèces	perche arc-en-ciel	
CL 50	1300	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

Toxicité pour les daphnies**2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

Substance de référence	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Espèces	Daphnia magna	
NOEC	112	mg/l
Durée d'exposition	14 d	

Toxicité pour les algues**2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

Substance de référence	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Espèces	Desmodesmus subspicatus	
ErC50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	72 h	
méthode	OCDE 201	

Toxicité pour les bactéries**2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

Substance de référence	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Espèces	boue activée	
CE 10	> 1995	mg/l
Durée d'exposition	30 min	
Source	Données de la littérature	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Biodégradabilité**2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

Substance de référence	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Valeur	89 à 93	%
Durée de l'essai	28 d	
évaluation	facilement dégradable	
méthode	OCDE 301 C	

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

DL-malic acid

Substance de référence

DL-malic acid

Valeur

0,726

g O2/g

Besoins en oxygène d'origine biochimique en 5 jours (BOB5)**DL-malic acid**

Substance de référence

DL-malic acid

Valeur

0,385

g O2/g

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)

Remarque

Non pertinent

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Comportement dans les stations de traitement des eaux usées

La produit est un acide. Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-
Carte pour désignation du danger		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-

Information pour tous les modes de transport**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Autres informations**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Composants (règlement (CE) no 648/2004)****Autres informations**

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus : dans la liste des substances candidates reportée dans l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Autres informations

The HSNO Approval Number for this Group Standard is HSR002526.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :**

Eye Irrit. 2 H319 Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

* SpotX Tan

Date de révision: 21.08.2025

8410002002

Version: 2 / WORLD

Master No. MA-213

Date d'impression 23.10.2025

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 GGVSee: Gefahrgutverordnung See
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 CAS: Chemical Abstracts Service
 EAK: Europäischer Abfallkatalog
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 VOC: Volatile Organic Compound
 GefStoffV: Gefahrstoffverordnung
 TA Luft: Technische Anleitung zur Reinhaltung der Luft
 INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients
 n.a.g.: nicht anders genannt
 MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
 AGW: Arbeitsplatzgrenzwert
 BGW: Biologischer Grenzwert
 TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe
 OEL: Occupational exposure limit
 SUVA: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt
 WEL: Workplace exposure limit
 MAC: Maximale aanvaarde concentratie (Netherlands)
 MEL: Maximum exposure limits
 NOEL: No observable effect level
 NOEC: No observable effect concentration
 LD: Lethal dose
 LC: Lethal concentration
 LLC: Lowest lethal concentration
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: Very persistent and very bioaccumulative
 SVHC: Substances of very high concern
 DNEL: Derived no effect level
 DMEL: Derived minimal effect level
 PNEC: Predicted no effect concentration
 PEC: Predicted environmental concentration
 GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals
 REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals
 UN: United Nations
 EG: Europäische Gemeinschaft
 EWG: Europäische Wirtschaftsgemeinschaft
 EU: European Union
 HSNO: Hazardous Substances and New Organisms Act (New Zealand)
 ATE: Acute Toxicity Estimate
 STOT: Specific Target Organ Toxicity
 IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Values

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.